



NOTE D'INFORMATION

A CHAZAY D'AZERGUES, le 3 juillet 2023

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez déjà, les tarifs de l'électricité, et dans une moindre mesure, ceux des produits chimiques, ont récemment augmenté de façon importante.

L'entreprise SUEZ, délégataire du service public de production de l'eau potable a ainsi vu ses coûts d'exploitation croître considérablement.

Comme le prévoit son contrat, elle a répercuté cette hausse sur les parts fixe et proportionnelle qu'elle applique aux syndicats qui achètent l'eau qu'elle produit. Ces parts ont ainsi progressé de plus de 40% sur les premiers trimestres de cette année.

Le SIEVA, comme bien d'autres syndicats, ne tire ses ressources que de la vente d'eau à ses abonnés. Il ne lui est pas possible d'assumer cette nouvelle charge à recettes constantes. Aussi, pour préserver sa politique d'investissement dans le réseau de distribution, le comité syndical réuni le 23 juin dernier a décidé d'augmenter le prix du mètre cube d'eau de 0.25€ à partir du 1^{er} juillet.

Bien sûr, si les coûts d'exploitation de notre fournisseur venaient à baisser, la diminution de nos contributions serait aussitôt appliquée à nos tarifs.

Conscient de ce que cela représente pour nos abonnés, je tenais à porter ces éléments à votre connaissance afin d'éclairer cette décision et vous permettre de répondre à d'éventuelles questions de vos administrés.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à mon entier dévouement.

Le Président du SIEVA



Jean-Pierre DEBIESSÉ